

vernement actuel les confine à des sections de ministères. On a pris une section du ministère de l'Agriculture et une autre du Nord canadien et des Ressources nationales pour former le ministère des Forêts, et on en a confié la direction à un homme excessivement qualifié, qui serait en mesure d'être ministre des Finances et qui pourrait probablement régler le conflit idéologique qui existe entre l'actuel ministre des Finances (M. Sharp) et son prédécesseur, le député de Davenport (M. Gordon).

Nous avons l'honorable représentant de Québec-Ouest (M. Marchand) qu'on veut nommer prochainement ministre de la main-d'œuvre, ministère qui est une section du ministère du Travail. Voilà un autre représentant très qualifié et je suis heureux, en tant que Canadien français, de le dire hautement en cette enceinte.

Un autre représentant, c'est celui de Drummond-Arthabaska (M. Pepin) qui est également très qualifié.

Malgré cette grande contribution de la province de Québec que le Canadien français a voulu apporter dans l'administration fédérale, le gouvernement actuel se limite à nommer ces Canadiens français de grande valeur à des sections d'activité administrative seulement, plutôt que de les faire accéder à des postes importants comme ceux des ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie.

Voilà des remarques initiales que je dis avec beaucoup de sincérité et beaucoup d'acuité, car si l'on veut actuellement régler le conflit qui existe, entre le Canada anglais et le Canada français, qu'on cesse de faire de beaux discours et qu'on nomme des Canadiens français à des postes importants.

J'en arrive au ministère des Forêts. . .

M. le président suppléant (M. Rinfret): A l'ordre! Je voudrais simplement faire remarquer à l'honorable député de Sherbrooke que la Chambre a sûrement écouté avec beaucoup d'intérêt les observations qu'il a faites au sujet de la représentation de l'élément français au sein des différents ministères fédéraux, mais je crois devoir lui rappeler que nous étudions présentement les crédits du ministère des Forêts et, spécifiquement, les crédits du ministère des Forêts.

M. Allard: Monsieur le président, je vous remercie de vos aimables paroles, et surtout de m'avoir permis d'exprimer mon opinion, qui était un préambule à quelques questions que je voulais poser à l'honorable ministre. En résumé, je voudrais qu'on sorte le représentant des Îles-de-la-Madeleine du bois et qu'on le mette dans un ministère important, car il a toutes les qualifications requises, de même que les deux autres représentants que j'ai nommés.

Je veux tout simplement poser deux questions à l'honorable ministre des Forêts, car je dois prendre mon train dans quelques minutes. J'ai écouté avec attention son bref exposé et je sais qu'il pourra répondre à ces questions. Il a mentionné que son ministère s'occupait particulièrement de recherche scientifique dans le domaine des forêts. Je voudrais savoir s'il existe, dans les provinces canadiennes, des services provinciaux de recherche scientifique? Est-ce qu'il en existe dans les dix provinces canadiennes? Est-ce que la province de Québec, à son ministère des Forêts, a un service de recherche scientifique? Ce que je cherche à savoir c'est s'il y a une coordination dans ce domaine des recherches scientifiques forestières, justement afin d'obtenir d'heureux résultats?

Ma deuxième question est celle-ci: ces services provinciaux de recherche scientifique, sont-ils en liaison et travaillent-ils en collaboration avec le ministère des Forêts dans ce domaine?

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, je ne sais pas si l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard) a du reboisement à faire dans sa circonscription, mais s'il en avait, et après les paroles élogieuses qu'il a eues à l'endroit du ministre des Forêts (M. Sauvé), je suis d'avis qu'il serait sûrement très heureux dans ses demandes. A l'instar de celui qui m'a précédé, je me réjouis des résultats que le ministre des Forêts a eus en cette enceinte jusqu'à présent, et j'attribue une grande partie de ces résultats au fait que l'honorable ministre est placé dans une situation très heureuse. Il occupe un ministère créé par le gouvernement conservateur précédent. C'est lui qui est chargé de mettre en vigueur la loi ARDA et qui pilotera la mesure visant les grains de provende. Enfin, c'est lui aussi qui est chargé de compléter le travail si bien commencé par le régime conservateur précédent. Nul doute que ceci a eu une grande influence sur les résultats obtenus jusqu'à maintenant. Je lui souhaite de continuer ainsi, parce qu'il a une façon humaine et franche d'attaquer les problèmes, et il bénéficie sûrement de la coopération et de la bonne volonté de ceux avec qui il travaille pour ce faire.

La forêt est une de nos principales industries. C'est l'industrie première, si l'on peut dire, qui, pendant de nombreuses années, a fourni un complément à l'agriculture. De là, l'importance qu'il y a d'apporter beaucoup d'attention à la forêt, de protéger nos forêts qui sont une grande source de revenu.

Il est opportun que l'on prenne toutes les précautions pour les garder aussi intactes que possible. Le ministre, dans son exposé, a mentionné que sa «juridiction» était très limitée dans son ministère et qu'il devait